

## RAPPORT D'ACTIVITE 2020

### DU PROGRAMME D'EMPLOIS TEMPORAIRES

L'une des tâches principales dévolue à EVOLOGIA est la mise en place d'une stratégie d'insertion socio-professionnelle par le biais d'activités pour les personnes étant à l'action sociale (contrat ISP).

Notre programme accueille aussi des stages professionnels (OCOSP/OASIS+) à la découverte des différents métiers. Depuis septembre 2016, EVOLOGIA a également une convention de partenariat avec l'office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel et offre une palette de mesures dans les différents ateliers. Cette offre a été étoffée depuis le milieu de l'année 2020 par l'engagement d'un chef de projet qui a pour mission la multiplication des contacts avec le mandant OAI et des entreprises ou collectivités susceptibles de prendre en stages des assurés.

Ces personnes sont placées, par les services sociaux communaux et les Guichets Sociaux Régionaux (GSR) ainsi que par d'autres mandants du Canton de Neuchâtel, comme CARITAS, le CSP ou le Service des migrations.

Les personnes placées dans nos différents secteurs d'activités sont confrontées journallement à la réalité du marché du travail et côtoient un large public.

Elles bénéficient d'un encadrement de qualité par nos formateurs-encadrants responsables de secteurs, tous habilités à aider et à former ces gens pour leur redonner goût à une activité professionnelle.

L'axe socio-professionnel est prédominant dans notre mesure. Chaque atelier a développé des modules d'acquisitions de compétences. Des stages en entreprises sont aussi effectués.



Nos secteurs d'activités sont les suivants :

- Accueil, information touristique et secrétariat sous la responsabilité de Alexandra Cortat.

*Travaux administratifs courants, gestion des présences / absences des personnels placés (50 personnes), accueil et renseignements des visiteurs du site, information touristique pour la Région Val-de-Ruz.*

- Infrastructures (intendance, mécanique, construction métallique) sous la responsabilité de Patrick Zbinden, la conciergerie sous la responsabilité de Régis Montavon ainsi que la menuiserie sous la responsabilité de Claude Lienher.

*Travaux d'entretien des bâtiments du site (maçonnerie, peinture), entretien de notre parc à véhicules et machines de chantier, construction et création de divers objets destinés aux manifestations organisées sur le site (Jardins Extraordinaires, Mises en Serres).*

*Nettoyages et entretien du bâtiment de l'École des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN), des bureaux d'Evologia et des chambres.*

*Travaux de menuiserie relatifs à l'entretien du site, fabrication en bois de divers objets destinés tant à la vente qu'à des commandes de tiers.*

- Espaces-verts sous la responsabilité de Roger Hofstetter assisté de Céline Pellaton et Dominique de Coulon.

*Création, construction et entretien des Jardins Extraordinaires ainsi que l'entretien courant des espaces verts du site. Cette section est aussi active dans la création d'un Jardin à Arc-et-Senans (Département du Doubs), ceci dans le cadre d'une collaboration Franco-Suisse.*

- Hôtellerie & Restauration sous la responsabilité de Claude-Alain Jacot pour la partie cuisine et Michaël Martin pour la partie restauration et exploitation de La Terrassiette.

*Préparation des mets servis à La Terrassiette (env. 160 menus/jour/midi).*

*Gestion complète du Restaurant La Terrassiette et de notre salle à manger ainsi que de la terrasse en période estivale. (mise en place, distribution, caisse et nettoyages, service à table),*

*Gestion de la buanderie*

Pour l'accompagnement des personnes placées à EVOLOGIA, nous bénéficions de l'appui à 20% de Madame Isabelle Baume, assistante sociale externe. Elle s'occupe du suivi social des personnes placées ainsi que de la conduite de bilans réguliers avec toutes les personnes impliquées dans l'encadrement tant interne qu'externe ( assistantes sociales, médecin traitant, référent médico-social, curateur)

L'ensemble de la structure est placé sous la responsabilité de l'administrateur d'EVOLOGIA, Monsieur Jean-Luc Seiler.

Avec nos différents collaborateurs, nous mettons tout en œuvre afin de proposer une plateforme de soutien, d'encadrement et d'accompagnement pour les personnes placées par nos mandants. Stimuler le processus d'adaptation permettant de garder le contact avec le monde du travail et favoriser leur intégration est l'un des buts principaux. Ce sont en moyenne 50 personnes qui travaillent chaque jour dans les ateliers d'EVOLOGIA, confrontées à des exigences professionnelles aussi proches que possibles de celles des entreprises dans lesquelles elles aspirent à retrouver un emploi.

Notre collaboration s'étend aussi avec le Centre pédagogique de Malvilliers dans des ateliers hebdomadaires espaces-verts ainsi que l'école obligatoire la Ville de La Chaux-de-Fonds et plus particulièrement avec la structure OASIS+. Notre mesure est aussi ouverte à l'OCOSP dans le cadre de stages découvertes en vue du choix d'une orientation professionnelle.

Durant l'année scolaire 2020/2021, nous formons un apprenti AFP horticulteur-paysagiste, une apprentie cuisinière CFC, un apprenti agent d'exploitation CFC et une apprentie employée de commerce CFC.

Nous cherchons à revaloriser les stagiaires afin qu'ils reprennent confiance en eux et mettent en valeur leurs compétences dans le but de retrouver rapidement une activité professionnelle.

Nous offrons un cadre et un accompagnement adéquats et professionnels afin que chacun évolue en vue d'atteindre les objectifs fixés.

#### Labellisation In-Qualis

En raison de la pandémie et la fermeture de notre mesure durant 8 semaines, ainsi que le départ à la retraite de Mme Lietti, la mise en place de la labellisation In-Qualis a pris du retard. Elle sera effective en fin d'année 2021.

#### Atelier de techniques de recherches d'emplois (TRE), de français et mathématique

Seul les tests demandés par nos mandants ont été effectués durant l'année 2020. Ces ateliers seront repris en 2021.

#### Perspectives 2021

- Obtenir la certification In-Qualis ;
- Développer des partenariats avec les acteurs sociaux du Site ;
- Poursuite des cours de français, mathématique et informatique de base ;
- Appui administratif pour les bénéficiaires
- Evaluation des aptitudes des bénéficiaires afin de pouvoir entreprendre une démarche de réinsertion socio-professionnelle ou sociale.

\*\*\*\*\* CHIFFRES 2020 \*\*\*\*\*

Placement dans les différents secteurs d'activités - 109 personnes \*).

	Espaces-verts	Infrastructures	Hôtellerie & Restauration	Secrétariat	Total
<b>LACI</b>	0	6	4	0	<b>10</b>
<b>ISP</b>	36	31	28	2	<b>97</b>
<b>SMIG</b>	0	2	0	0	<b>2</b>
					<b>109</b>
<b>OCOSP</b>	0	3	0	0	<b>3</b>
<b>OASIS+</b>	10	0	1	0	<b>1</b>
<b>Total pers</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>113</b>
<b>Total %</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

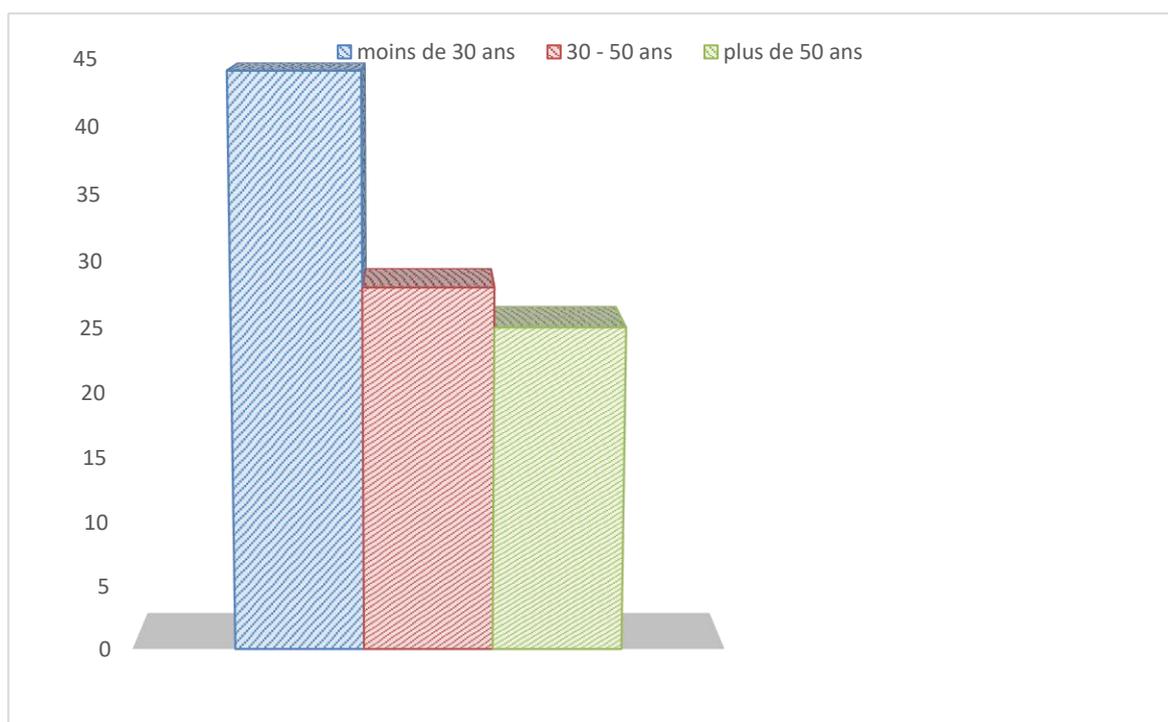
\*) Il s'agit du nombre de personnes et non de contrats. Une personne peut faire plusieurs contrats d'affilé, voir revenir après un essai infructueux dans le premier marché du travail.

Sexe		Tranche d'âge			Services placeurs		
Homme	Femme	-30 ans	30-50 ans	+50 ans	Service de l'emploi	Service sociaux	SMIG
89	20	47	36	26	10	97	2
<b>82%</b>	<b>18%</b>	<b>43%</b>	<b>33%</b>	<b>23%</b>	<b>10%</b>	<b>96%</b>	<b>1%</b>

## CONTRATS DE L'AIDE SOCIALE (Contrats ISP)

Les contrats ISP ont une durée maximale de 3 mois. Ils sont renouvelables suite à un bilan qui réunit le stagiaire, son responsable de secteur, son assistant social, notre assistante sociale et l'administrateur, ainsi qu'éventuellement les autres personnes du réseau.

### 97 personnes réparties de la manière suivante



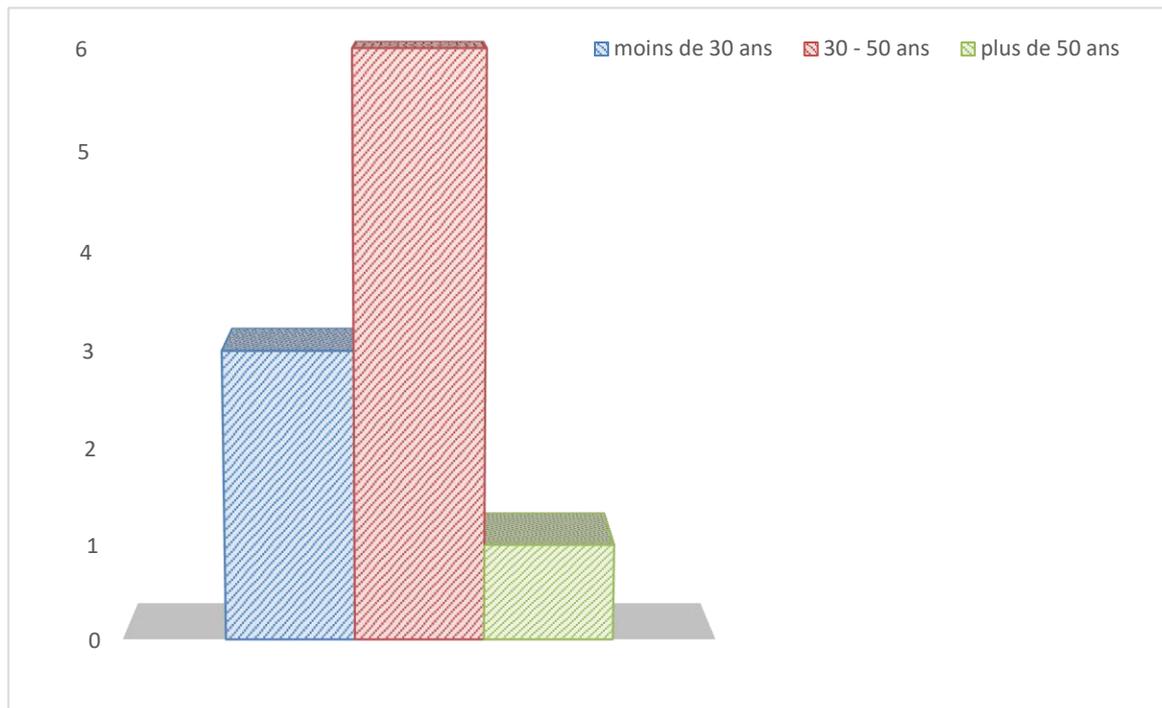
Moins de 30 ans	30 - 50 ans	Plus de 50 ans
41	46	25

**3 personnes** ont retrouvé un emploi pendant durant le placement.

### CONVENTION DU SERVICE DE L'EMPLOI (Art. 64a LACI & mesures cantonales)

Ces contrats ont une durée maximale de 3 mois et ne sont généralement pas renouvelés. Un bilan se tient en fin de placement avec les membres du réseau.

#### 10 personnes réparties de la manière suivante



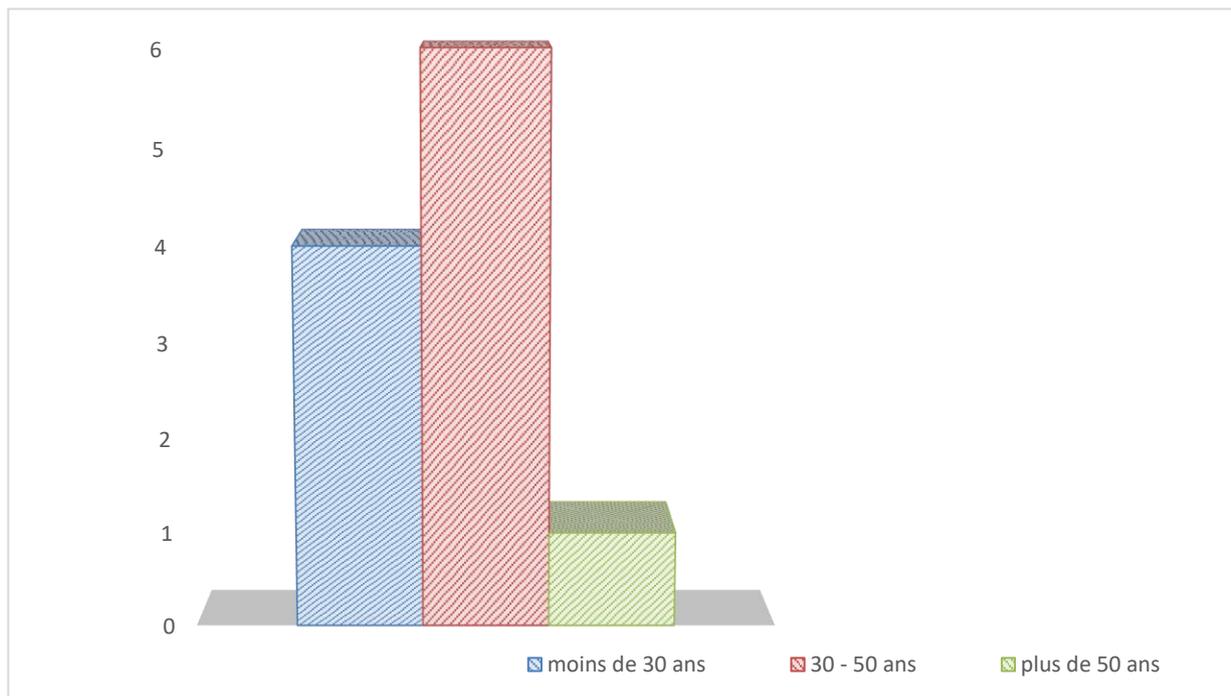
Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans
3	6	1

## CONTRATS avec l'assurance AI

La convention de prestations que nous avons pour l'exécution de mesures de l'Assurance-Invalidité propose les mesures suivantes :

Observation / orientation professionnelle ; Mesures de réinsertion visant l'entraînement progressif et à l'endurance ainsi qu'une mesure de travail de transition.

### 11 personnes réparties de la manière suivante



Moins de 30 ans	30 – 50 ans	Plus de 50 ans
4	6	1

## **Conclusion**

*L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID-19. Notre mesure a été fermée à deux reprises pour une durée totale de 10 semaines ce qui explique une diminution de 21 bénéficiaires par rapport à 2019.*

*Nous constatons une augmentation de femme (+6%). Le nombre de jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale représente presque la moitié des bénéficiaires accueillis durant l'année 2020 (43%) soit une augmentation par rapport à 2019 de 7 points. Compte tenu de la situation sanitaire, nous avons eu très peu de jeunes en stage OCOSP ou OASIS+.*

Cernier, avril 2021 / J.-L. Seiler